Code de conduite de l'arbitre

- Je mets tout en œuvre régulièrement afin de bien connaître les Lois du jeu.
- J'apporte tout l'équipement fourni et nécessaire pour l'exécution de ma tâche.
- Je vois à ce que mon uniforme soit propre et je le porte avec fierté car il est mon premier outil de travail que les joueurs voient avant tout.
- Je porte toujours l'uniforme fourni par la direction de l'arbitrage de l'AS Montis, que ce soit dans les limites de l'AS Montis ou en région.
- Je porte l'uniforme de l'arbitre en chef ou celui de l'arbitre assistant (qui devrait être le même pour les deux) lorsque j'officie comme tel.
- J'interviens auprès des joueurs, des entraîneurs et gérants avec calme et respect.
- Je fais les efforts requis pour avoir et garder la forme physique nécessaire au bon accomplissement de ma tâche.
- Je m'assure que l'équipement et les installations sportives respectent le niveau de développement des athlètes et les principes de sécurité.
- Je remets un carton avec conviction, certitude mais toujours de façon mais polie;
- Je réagis dès que possible lors de situation pouvant mettre en danger la sécurité des joueurs, que ce soit à cause des joueurs, des entraîneurs ou des spectateurs, pour rétablir celle-ci dans le but de protéger les participant(e)s.
- Je m'engage, au cours de l'activité, à ne pas consommer d'alcool (sauf autorisation), consommer, vendre, être en possession ou sous l'effet de substances illicites (drogue) ou de cannabis.

Je m'engage à me conformer aux énoncés du Code de Conduite ou de toutes Politiques en vigueur, à défaut de quoi, je pourrais être sanctionné selon les règlements en vigueur.

Nom :	
Passeport :	
Club:	Saison :
Signature :	